



Extrait du OIEau

<http://www.oieau.org/oieau/organisation-de-l-eau/dans-le-monde/a/le-partenariat-mondial-de-l-eau>

Le partenariat mondial de l'eau (Global Water Partnership, GWP)

- OIEau - Organisation de l'Eau - Dans le monde -

Date de mise en ligne : mercredi 4 janvier 2012

OIEau

Créé en 1996, ce réseau international est ouvert à toutes les organisations impliquées dans la gestion des ressources en eau. Le GWP est ainsi la seule instance de concertation internationale qui regroupe tous les acteurs de l'eau et tous les secteurs de l'eau. Ce "réseau de réseaux" permet, sur une base informelle, une réelle coordination des actions de coopération dans le domaine de l'eau. Se développent ainsi de nouveaux partenariats sur des thématiques identifiées en commun.

Le GWP poursuit les objectifs suivants :

- établir clairement les principes d'une gestion durable des ressources en eau,
- identifier les lacunes et inciter ses partenaires à répondre aux besoins essentiels selon les ressources humaines et financières disponibles,
- soutenir les actions locales, nationales, régionales ou à l'échelle du bassin versant, qui suivent les principes d'une gestion durable des ressources en eau,
- aider à l'adéquation entre ressources et moyens,
- renforcer les mécanismes d'échange d'informations et d'expériences.

Pour réaliser ces objectifs, le GWP s'appuie sur deux bases : les programmes associés qui réalisent différentes actions thématiques de gestion de la ressource en eau et les groupes régionaux. Ces groupes lui permettent de développer ses activités au plan régional et local.

C'est une instance stratégique pour suivre l'évolution du secteur à un niveau global mais aussi pour faciliter la mise en oeuvre de nos actions de coopération au niveau local. C'est pourquoi la France a apporté son soutien au GWP dès sa création (personnel, expertise, financement).

Forte de son expérience, à la lecture de son analyse et dans l'esprit de ses engagements, la France concentre ses actions de coopération dans les domaines où ses actions sont connues, reconnues et apportent une valeur ajoutée. C'est ainsi que les thèmes privilégiés de notre coopération concernent l'appui institutionnel à la gestion de la ressource en eau, l'eau et l'agriculture, les liens entre santé, environnement et développement et enfin les questions relatives à la formation, l'information et la documentation. La coopération française conduit ces actions principalement dans la zone de solidarité prioritaire (ZSP). Cette zone est définie par le Comité interministériel de la coopération internationale et du développement (CICID) présidé par le Premier ministre. Plus de 90% des moyens financiers de notre Aide publique au développement (APD) mobilisés dans le domaine de l'eau sont consacrés à cette zone.

Afin de répondre aux nombreuses demandes de ses partenaires, tout en veillant à respecter ses engagements au plan international et à appliquer la stratégie qu'elle a définie à cette fin, la coopération française s'appuie sur la richesse et la diversité des acteurs français, qui peuvent intervenir au plan local comme au plan international. Elle fait appel à leur complémentarité (collectivités locales, associations professionnelles, organisations non gouvernementales, centres de recherche, universités, bureaux d'études, experts indépendants, industriels, compagnies privées, assistants techniques, volontaires de la coopération internationale, réseaux des services de coopération et d'action culturelle, des postes d'expansion économique, Agence française de développement (AFD), ministères) et à des outils financiers qu'elle a bâti à ces fins comme le Fonds de solidarité prioritaire (FSP) du ministère des Affaires étrangères, les prêts bonifiés de l'Agence française de développement, la réserve pays émergent du ministère de l'économie, des Finances et de l'Industrie et le Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM).

Au total, participation, responsabilisation, concertation sont les clés d'une approche plus constructive et efficace du véritable défi que représente l'eau dans les politiques de développement. La gestion intégrée de la ressource en eau étroitement liée à la notion de développement durable suppose d'agir sur plusieurs aspects : unité de la ressource, prise en compte des aspects qualitatifs et quantitatifs, équilibre entre les usages, gestion par la demande. L'effort à mener pour promouvoir cette gestion est considérable. Il nécessite la définition d'un cadre institutionnel adapté, le renforcement des capacités, le développement des connaissances, une organisation efficace, une participation active de tous les acteurs concernés, la conduite d'expérimentations, de réflexions de fond et enfin un renforcement de la coordination des diverses actions menées.

Ainsi, la France mène une action importante dans le domaine de l'eau à l'international. Ses efforts visent à allier ambition, pragmatisme et équité. De nouveaux efforts sont à conduire comme le nécessaire développement de la recherche appliquée, le renforcement de l'éducation à une culture de l'eau, un effort de grande ampleur à destination

Le partenariat mondial de l'eau (Global Water Partnership, GWP)

des villes moyennes qui voient leur population décupler et qui n'ont pas accès dans de bonnes conditions à l'eau, la capitalisation et la large diffusion des résultats obtenus, la valorisation de ces actions de coopération auprès du grand public. Tous ces efforts devront porter sur tous les éléments du cycle de l'eau, concerner tous les usages et être conduits de façon concertée, coordonnée et cohérente avec nos partenaires du développement. Les enjeux sont tels, qu'il n'y a pas d'autre choix qu'une coopération ambitieuse, volontaire et pragmatique.